



HUSSEREN-WESSERLING

Chères villageoises, chers villageois, fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos de juillet 2019.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et restons à votre disposition pour davantage de précisions.

INAUGURATION DE LA MAISON COMMUNALE



Cinq années d'aventure humaine et collective entre implication des bénévoles, implication de la commune et aides de toutes parts, ont conduit à l'achèvement d'un lieu pour tous :

La Maison Communale et son Espace Intergénérationnel

Venez la découvrir lors de son inauguration le :

Dimanche 21 juillet 2019 à 11 h au 37 b Grand' rue.

Les habitants du village sont très cordialement invités à participer à cet événement. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

QUATRIÈME JOURNÉE CITOYENNE À HUSSEREN-WESSERLING

Cette journée de travail se veut avant tout conviviale, puisqu'elle permet la rencontre des générations, le partage de compétences. C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec la population.

Nous serons tous prêts pour partager une belle journée et mener à bien, ensemble, les chantiers suivants :

toilette du cimetière, intervention sur le Parcours Vita, nettoyage, préparation du repas, aménagement d'espaces verts, peinture du mobilier urbain et des bâtiments communaux...



Vous trouverez dans ce Flash une information et un talon d'inscription pour participer à notre prochaine journée citoyenne du **Samedi 14 septembre 2019**

N'hésitez pas à vous inscrire, VENEZ NOMBREUX !

INVENTAIRE DES VERGERS



Le dernier jour d'école, les élèves de la classe de CM2 ont remis la maquette du village qu'ils ont réalisée à l'Association des Bouilleurs de Cru. Celle-ci détaille les différents vergers qu'ils ont pu observer dans le village.

Ce travail leur a permis de reconnaître les différentes essences de fruitiers et de constater la richesse de notre territoire. Cette maquette est désormais visible en mairie.

Un grand bravo à eux !

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

En séance du 7 juin 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les modifications statutaires du Syndicat Mixte de la Thur Amont et la renonciation à sa transformation en EPAGE.
- Décide la création d'un poste permanent pour pourvoir au remplacement d'un agent technique.
- Décide de recruter un agent pour le mois de juillet afin de faire face au surcroît d'activité.
- Autorise le Maire à signer la convention du RPID entre Husseren-Wesserling et Mitzach.
- Autorise le Maire à reprendre des concessions funéraires en état d'abandon.
- Décide de ne pas remplacer le candélabre éloigné de 125 m de la rue de la Gare.
- Décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.
- Demande aux autorités de l'Etat que la réforme du système de santé prenne en considération sept enjeux.
- Prend acte du rapport d'activité 2018 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

UN NOUVEL OUVRIER COMMUNAL



Il y a quelques jours, nous avons accueilli Jérôme Tschaeglé, 22 ans, précédemment employé par la commune de Moosch.

Titulaire d'un baccalauréat professionnel « Travaux Publics » et du permis poids lourd, il vient remplacer Frédéric Heissler qui va quitter notre commune pour Malmerspach...

A Jérôme, nous souhaitons la bienvenue !

Et à Frédéric, une très bonne continuation dans sa nouvelle affectation !

RESTAURATION DU CHATEAU DE WESSERLING

Le Château de Wesserling est en ruine et son risque de disparition est élevé.

Rongés par la mэрule, les planchers s'effondrent et il est risqué de s'aventurer à l'intérieur. Des travaux de restauration du Château vont démarrer à l'automne et comprendront des travaux d'urgence sur la toiture, mais aussi la rénovation des façades : bardage, pierres de taille, fenêtres et portes...

L'Association pour la Gestion du Parc Textile de Wesserling, en lien avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes, développe depuis dix ans un ambitieux projet patrimonial et touristique :



UN ÉCOMUSÉE DE L'INDUSTRIE TEXTILE ALSACIENNE, AINSI QU'UN LIEU D'ANIMATION TOURISTIQUE DANS LE PARC, AVEC LES « JARDINS METISSÉS ».

Le Château, actuellement fermé au public, deviendrait un centre d'accueil des visiteurs, une introduction à la découverte. Il offrirait aux visiteurs une vision spatiale du site, notamment à l'aide de maquettes et de cartes, mais aussi un espace d'expositions. Les différentes thématiques textiles y seraient présentées, afin de mieux appréhender l'histoire industrielle du site.

La procédure de recherche de financement auprès de l'Etat, de la Communauté Européenne et du Conseil Régional a démarré, mais il en faudra plus pour sauver ce patrimoine de notre Vallée. Le financement public via les dons et le mécénat est l'unique chance de survie du Château. C'est pourquoi un appel au don est lancé pour la sauvegarde du Château et la restauration du Parc.

FONDATION



CE PROJET DIMENSIONNANT POUR NOTRE TERRITOIRE A BESOIN DE VOTRE AIDE

Ce projet a été retenu par la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la Mission Stéphane Bern. Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux.

Le dimanche 9 juin, à l'occasion du lancement de l'édition 2019 du Festival des jardins métissés, le lancement de la collecte pour soutenir la rénovation du Château de Wesserling a été signé en présence de la représentante de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, Madame Jeanne Stoltz-Nawrot, du Président de l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc textile de Wesserling, Monsieur François Tacquard et du délégué régional de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Pierre Goetz.



Les dons sont déductibles :

- ↳ de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du montant du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable ;
- ↳ de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75 % du montant du don dans la limite de 50 000€. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 € ;
- ↳ de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.

POUR SOUSCRIRE À CETTE CAMPAGNE DE DONNS, vous pouvez :

envoyer un chèque à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine / Château de Wesserling » en mentionnant votre nom (ou celui de votre société), adresse, e-mail, téléphone à l'adresse suivante : Fondation du Patrimoine, Délégation Alsace, 9 place Kléber, 67000 STRASBOURG. Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

ou vous connecter sur : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-wesserling> et faire votre don par carte bancaire. Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail directement.

Enfin, pour 100 € de don, 66 € sont déductibles et en plus vous pouvez bénéficier d'un accès gratuit au Parc de juin à octobre. Renseignez-vous à l'accueil du Musée pour bénéficier de cet avantage supplémentaire !

NOUVEAU SENS INTERDIT

Afin de sécuriser les piétons empruntant la rue de Ranspach et de canaliser le passage des nombreux visiteurs dans le Parc de Wesserling, il s'avère nécessaire de restreindre la circulation rue de Ranspach comme suit :



- ✓ mise en place d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche, sur la RN 66 en venant de Thann,
- ✓ mise en place d'un panneau d'interdiction de tourner à droite, sur la RN 66 en venant du rond-point de Wesserling,
- ✓ mise en place d'un panneau "sens interdit" à l'entrée de la rue de Ranspach, en venant de la RN 66.

Ces interdictions ne s'adressent pas aux ayants droits (les habitants du village), aux cycles et les accès aux restaurants sont bien entendu autorisés. Elles sont essentiellement faites pour inciter les visiteurs du Parc à s'engager rue de la Fabrique et ainsi accéder directement au parking situé à l'arrière du Pavillon des Créateurs.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION « COLLECTIF DES POSSIBLES »

TOUS À VOS AGENDAS !

Le Festival Les Multi prises aura lieu les 27, 28 et 29 Septembre 2019 dans le Parc de Wesserling.

Pour les petits et les grands, entre amis ou en famille, venez découvrir une programmation variée dans une ambiance conviviale. Du théâtre, du cirque, une exposition, des concerts et des ateliers participatifs rythmeront le week-end, au cœur des lieux occupés par le Collectif des Possibles : la Visite, le Château d'eau et le Théâtre de Poche.

BAR et RESTAURATION SUR PLACE avec le Collectif des Possibles et le Beer & Burger de Fellingring.

Plus d'infos à venir sur Facebook : Collectif des Possibles



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT 2019

MATIN : OUVERT DE 8 H à 12 H

APRÈS-MIDI : FERMÉ

